Image not found or type unknown

Pv en Suise en 2004+ frontalier

Par **simba68100**, le **13/09/2014** à **10:38**

Bonjour,

J'ai été flasché jadis (2004) en suisse. Entre temps j'ai une autre voiture. Voici ma question. Existe t-il une durée dans le temps qui rends caduc mes contraventions?

Ah oui très important! je risque de travailler à Bâle donc en suisse .....

Par avance merci à vous. Donneur de leçons, ne perdez pas votre temps à répondre.

Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés